

# L'initiative

## Pour un nouveau pacte territorial

Alors que les arbitrages budgétaires semblent remettre en cause l'investissement de la Nation dans l'enseignement supérieur et la recherche et que s'annoncent des élections municipales susceptibles de repenser la relation des universités avec leur territoire de proximité, les 6 universités de L'initiative affirment leur volonté de renforcer leur ancrage territorial. Elles entendent ainsi contribuer aux dynamiques de transition des territoires en s'appuyant sur leur engagement européen et international.

Cet ancrage constitue un point d'appui essentiel de notre ambition académique et un facteur important de rayonnement. Il représente une modalité d'action pour remplir pleinement les missions nationales et internationales des universités.

À l'occasion du colloque « Universités & Territoires : Enjeux et Perspectives », organisé à Clermont-Ferrand les 17 et 18 novembre 2025, et face aux défis (écologiques, socioculturels, économiques, numériques ou politiques) qui exigent de renforcer nos missions fondamentales de recherche et de formation, nous réaffirmons notre responsabilité territoriale et notre engagement stratégique à coconstruire avec l'ensemble des acteurs territoriaux des politiques ambitieuses, solidaires, inclusives et durables.

### 1. Des universités contribuant au développement et à la transformation des territoires

Par la diversité de leurs ressources et la richesse de leurs communautés, les universités sont des actrices majeures d'un développement soutenable des territoires, adapté à leurs spécificités et aux enjeux d'attractivité et d'habitabilité auxquels ils sont confrontés. Elles éclairent les politiques publiques grâce à la recherche et par leur présence, elles structurent les dynamiques urbaines et rurales, économiques, sociales et culturelles.

Le programme de recherche *In Situ* a par ailleurs démontré le fort impact économique de nos universités. À travers leur stratégie territoriale, ce sont les questions d'équité territoriale, d'accessibilité à l'enseignement supérieur, d'appui à l'insertion professionnelle comme au développement économique des territoires qui sont posées.

Nous nous engageons à :

- Participer activement à l'élaboration des stratégies et à la planification territoriale aux côtés des collectivités locales ;
- Développer des campus ouverts, intégrés dans leur environnement, qu'ils soient métropolitains ou non ;

- Mettre en œuvre et expérimenter des actions ou dispositifs mobilisant des ressources universitaires en fonction des besoins de l'ensemble des territoires, y compris ceux qui sont les plus éloignés des écosystèmes métropolitains ;
- Mobiliser les compétences universitaires (en formation, recherche, innovation) à l'appui des politiques publiques contribuant à la transition des territoires.

## **2. Pour un modèle économique co-construit et soutenable de l'action territoriale des Universités**

La coopération entre universités et territoires nécessite des modèles économiques soutenables et des cadres de gouvernance adaptés, dans un contexte d'impasse budgétaire pour la plupart de nos établissements.

Nous appelons à :

- La reconnaissance institutionnelle et financière du rôle des universités dans le développement territorial, qui doit être soutenu et accompagné par l'État ;
- La mise en place de dispositifs contractuels stables avec les collectivités territoriales (Régions, départements, intercommunalités et communes) et les acteurs socioéconomiques, fondés sur une connaissance mutuelle approfondie et des coopérations renforcées, dans le cadre des compétences et moyens des uns et des autres ;
- L'élaboration de schémas d'orientation territoriaux de l'ESR et une gouvernance partagée, fondée sur la transparence, la co-construction et l'évaluation.

## **3. Les étudiantes et étudiants, un moteur du développement et de l'attractivité des territoires**

Les étudiantes et étudiants, et tout particulièrement celles et ceux qui sont en apprentissage, ont un impact économique sur les territoires et contribuent à leur attractivité. Par ailleurs, les étudiantes et étudiants — de la licence au doctorat — sont des citoyens à part entière : leur bien-être et leur engagement sont essentiels à la vitalité des territoires. Dans le contexte de crise que nous traversons, nos universités doivent plus que jamais remplir leurs missions d'apprentissage de la citoyenneté et d'ascenseur social.

Nous nous engageons à :

- Soutenir des dynamiques partenariales en matière de logement, de mobilité, de santé, adaptées aux besoins des étudiantes et étudiants ;
- Favoriser la participation des étudiantes et étudiants à la vie locale, associative, sportive et culturelle ;
- Soutenir les initiatives étudiantes à impact territorial, que ce soit au niveau environnemental, social ou économique ou pour faciliter les coopérations avec les acteurs locaux (collectivités, entreprises, associations...) ;
- Renforcer l'offre de formation en apprentissage, dont l'impact territorial est particulièrement important ;
- Accueillir et faire réussir les étudiants internationaux, en lien avec l'attractivité des territoires et des Universités.

#### 4. Innovation, recherche et développement local

Les universités sont des moteurs d'innovation. Le déploiement des Pôles universitaires d'innovation a consacré leur rôle de cheffes de file dans ce domaine, sur leurs territoires. Les universités contribuent à la transformation des territoires par la qualité de leur recherche, l'expérimentation et la diffusion des savoirs.

Nous affirmons notre volonté de :

- Renforcer les partenariats avec les acteurs économiques, sociaux et culturels locaux tout en maintenant une exigence d'évaluation de façon à atteindre une reconnaissance nationale et internationale ;
- Conforter le rayonnement international de nos activités, en interaction permanente avec les enjeux d'ouverture et d'attractivité des territoires, avec des retombées positives sur l'ensemble des partenaires et en s'appuyant sur le réseau des alliances européennes ;
- Soutenir, animer et impulser les dispositifs d'innovation ouverte tels que les tiers-lieux, les fablabs ou les incubateurs avec les différents acteurs de l'écosystème de la valorisation, ce qui permet de renforcer les domaines stratégiques d'innovation de chaque territoire ;
- Valoriser la recherche-action-formation et les démarches participatives, à travers l'engagement des universitaires, pour imaginer les politiques territoriales et sociales de demain et concevoir des « territoires démonstrateurs » des transformations.

Les universités de L'initiative s'engagent à poursuivre ce travail sur l'intégration territoriale des universités, en soutenant l'extension du programme *In Situ*, en développant d'autres programmes démonstrateurs de l'impact de nos établissements et en organisant des événements, de différents formats, qui s'inscrivent dans la volonté de répondre ensemble aux grands défis environnementaux, sociaux et démocratiques qui se posent aux territoires comme à leurs universités.

**L'initiative**

18 novembre 2025



Contact : Serge Defois, délégué général  
[delegue-general@linitiative.eu](mailto:delegue-general@linitiative.eu) 06 45 75 07 65